L'Office Central d'Action Sociale et Culturelle du Ministère de la Défense

(O.C.A.S.C)

Rapport Historique 2010

2010,

l'OCASC en 10 points

- 1. 335 personnes au service de la Défense
- 2. 31 millions d'euros de budget annuel
- un service social compétent et performant à la disposition du Département, de son personnel et de ses familles.
- un service vacances-tourisme adapté aux besoins sociaux du Département, de son personnel et en adéquation avec les armées alliées.
- 5. 8 crèches d'entreprise reconnues officiellement et pouvant accueillir 327 enfants de 0 à 3 ans
- 6. 3 300 logements en Belgique, mis à disposition du personnel de la Défense
- 7. 38 000 euros de prêts Welfare répartis en 35 envois aux unités en Afghanistan, en Afrique, en Norvège, au Liban et à la Marine en opérations diverses.
- 8. 700 000 euros de fournitures socio-commerciales aux unités en exercice, en opération et aux détachements belges à l'étranger.
- 9. 100 000 Kg de livraisons socio-commerciales « Tax free » expédiées aux troupes en opération en Afghanistan, au Kosovo, au Liban, en République Démocratique du Congo, au Tchad ou en exercice en République Fédérale d'Allemagne, en Turquie, en Norvège, en Ukraine, en Russie, en Biélorussie, en Géorgie, au Maroc et en République de Djibouti.
- 10. 125 nouveaux logements en construction (Belgrade, Aye, Hotton, Neder-over-Heembeek, Beauvechain) ou en projet (Evere).

1. Préliminaire

Le rapport annuel 2010 de l'Office Central d'Action Sociale et Culturelle (OCASC) a pour objectif de mieux faire connaître l'organisme au sein du Département de la Défense et auprès de tous ses ayants-droits. Pour atteindre cet objectif, ce rapport annuel se veut accessible pour tous à travers :

☐ Sa présentation de l'office ;

☐ Le rapport aussi fidèle que possible des activités et actions 2010.

2. Présentation de l'Office

L'Office Central d'Action Sociale et Culturelle (OCASC) du Ministère de la Défense est un organisme public autonome (parastatal de type B), créé par la loi du 10 avril 1973. Cet organisme à vocation sociale ainsi que son personnel sont placés sous la tutelle directe du Ministre de la Défense et font, de par la nature même de leur action, partie intégrante du Département.

L'OCASC a été créé pour répondre non seulement aux attentes et aux besoins individuels et collectifs du personnel de la Défense et du personnel pensionné de la Défense ains i que de leur famille (les ayants-droits), d'une part, mais également et d'autre part, de l'état-major et des unités aussi bien en Belgique qu'à l'étranger. L'OCASC s'efforce donc d'offrir en tout temps et tous lieux, suivant les besoins, une gamme variée de biens et de services sociaux et culturels de qualité.

La politique de l'organisme est assurée par un comité de gestion composé de quatorze personnes représentants paritairement l'autorité du Département et les organisations syndicales reconnues. Elle a pour objectif unique et commun : la recherche du bien-être de ses ayants-droits. Le Ministre de la Défense et le Ministre des Finances sont chacun représentés par un commissaire de gouvernement et disposent d'un droit de veto.

Les tâches fondamentales de l'OCASC sont définies par son cadre légal (article 3 § 1) qui stipule que : "L'Office Central a pour mission de répondre aux besoins sociaux et culturels du personnel du Ministère de la Défense".

Les missions sont déterminées par le Ministre de la Défense conformément à l'Arrêté Royal du 10 janvier 1978.

En évolution permanente, elles sont notamment fonction des besoins du Département, des souhaits particuliers du personnellet des pensionnés de la Défense ainsi que de leur famille.

Pour y répondre au mieux, l'OCASC a l'avantage de bénéficier d'une structure souple grâce à sa personnalité juridique distincte ainsi qu'à son personnel civil et militaire disponible en permanence et dont le maître mot est « Servir ». Une importante faculté d'adaptation est bien évidement indispensable tant pour répondre aux besoins qu'impliquent les missions très diverses et souvent impromptues d'un Département en constante restructuration que pour donner satisfactions aux familles ou aux unités et Détachements divers en opération ou en exercice aussi bien en Belgique qu'à l'étranger.

Actuellement, les missions de l'OCASC se concentrent essentiellement dans les domaines opérationnels et sociaux suivants :
 □ Service social et le soutien familial □ Crèches d'entreprise agréées ONE/K&G.
 □ Appui social et culturel (Welfare) aux unités en opérations, en exercices ou en garnison. □ Activités commerciales (Biens et Services) aux unités en opérations ou exercices. □ Logement à caractère social en Belgique.
□ Vacances à caractère socia1en Belgique et à l'étranger.
Assurance hospitalisation au profit du personnel de la Défense pensionné et de leur famille.
Il est à noter toutefois que l'Arrêté Royal du 10 janvier 1978 - en attente de révision depuis de nombreuses années - prévoit également et notamment comme mission OCASC et ce de manière explicite, l'aide aux personnes handicapées, l'octroi de prêts hypothécaires et l'hôtellerie. Ces missions ne sont toutefois plus d'actualité.
Pour accomplir les missions actuelles, les directions opérationnelles sont appuyées par des services administratifs et logistiques de l'organisme : — Human resources
 ☐ Budget et finances ☐ Logistique (achats – gestion de véhicules)
☐ Juridique et marchés pub lics
☐ Travaux et entretiens immobiliers ☐ Informatique
☐ Communication et relation pub lique
Par ailleurs et dans l'intérêt des ayants-droits, l'OCASC entretient des liens étroits avec des organismes sociaux des pays de l'OTAN. Des rencontres semestrielles sont organisées dans ce but au sein du Comité de Liaison International Militaire et Social (CLIMS).
L'administration centrale de l'OCASC est installée depuis décembre 2001 au Quartier Reine Astrid (Bloc
F) à Neder-over-Heembeek. Des antennes de l'Office ou des personnes de contact existent également sur l'ensemble du territoire afin de répondre au mieux aux différents besoins des ayants-droits. Signalons également qu'une présence régulière de l'organisme existe encore toujours auprès de nos Anciens qui sont restés en RFA après le départ de nos troupes de la zone belge dans ce pays.
3. Organisation
L'OCASC, comme organisme indépendant au se in de la Défense, dépend directement du ministre et est organisé sur base de trois piliers :
☐ le social, ☐ le social commercial et
☐ 1'appui administratif et logistique.

4. Le comité de gestion -année 2010-

Le Comité de gestion actuel compte un président et treize membres nommés en février 2007. Le président est nommé par arrêté royal sur proposition du Ministre de la Défense pour un mandat de huit ans.

Les membres sont nommés par arrêté ministériel pour un mandat de quatre ans (2007-2011).

Le Comité est composé paritairement de représentants

- a. de l'Autorité issus des services suivants :
 - un président nommé par arrêté royal sur proposition du Ministre de la Défense.
 - 2) deux dé **l**égués de DGHR
 - 3) deux délégués DGMR
 - 4) un délégué CCab CHOD
 - 5) un délégué ACOS O&T
- b. des organisations syndicales
 - 1) un délégué ACMP-CGPM
 - 2) deux délégués ACOD-CGSP
 - 3) deux délégués CSC-ACV
 - deux délégués VSOA-SLFP

Durant l'année 2010, sous la présidence du Colone l'aviateur Breveté d'Etat-Major e.r. Thierry de Schrevel le comité de gestion s'est réuni à quatre reprises. (17 février 2010, 19 mai 2010, 22 septembre 2010, 24 novembre 2010).

Principales décisions adoptées par le comité de gestion durant l'année 2010 :

- a. 19 mai 2010:
 - 1) Le comité de gestion approuve à l'unanimité le Bilan 2009
 - 2) Réactivation d'un groupe de travail « Logements » chargé de formuler des propositions en ce qui concerne le système de remboursement partiel des loyers pour motifs sociaux. (Budget consacré en 2010 : 83 976.€)
- b. 22 septembre 2010:
 - Instauration de fonctions à mandat à l'OCASC : CGSP et CSC s'opposent au principe de fonctions à mandat. Le Président demande que la description de fonction soit transmise au Cabinet du Ministre avec les remarques des membres et le PV de la réunion.
 - 2) Crète: Vu la diminution de 17% de la clientèle, l'Administration a proposé une adaptation du contrat au propriétaire de l'hôtel qui a accepté de diminuer le temps d'occupation de son hôtel. Le Comité de gestion adopte à l'unanimité cette proposition qui permettra au résultat d'exploitation 2011 de redevenir positif.
- c. 24 novembre 2010
 - 1) Le comité de gestion approuve à l'unanimité la proposition de budget 2011.
 - 2) Le comité de gestion approuve à l'unanimité la proposition de Plan de personnel 2011.

5. L'OCASC en bref et en chiffres

- a. Le personnel (situation au 31 décembre 2010)
 - 1) Généralités

	201	10	200	9
Nombre de membres du personnel		335		333
Personne 1 détaché (Cabinet, administration,)		03		03
Niveau A		25		25
Niveau B		60		64
Niveau C		136		133
Niveau D		77		81
Officiers		10		10
Sous-Officiers		11		0.8
Soldat et caporaux		16		12
Statutaires	47%	158	48%	160
Contractuek	42%	140	43%	143
Militaires	11%	37	9%	30
Hommes	29%	96	29%	96
Femmes	71%	239	71%	237
Néerlandophones		181		180
Francophones		154		153
Recrutements		42		23
Départs		40		20
Totaljours de maladie		4394		3579
Durée moyenne		9,81		7,89
Nombre moyen de jours d'absence par personne		13,1		10,7

L'OCASC compte également une vingtaine de travailleurs saisonniers occasionnels ainsi qu'une trentaine de gérants non repris dans le tableau ci-dessus. Ce personnel est périodiquement au service de l'OCASC suivant les nécessités du moment. Les travailleurs saisonniers sont engagés pour la direction vacances tandis que les gérants représentent l'OCASC dans les différents complexes d'habitations. Ils sont les premiers points de contact OCASC pour les locataires et ils assurent de façon régulière le relais vers le service attribution des logements et le service des travaux.

2) Répartition par service

									20	10	2009	
	2010:	Personnel	Niveau:	A	В	c	D	PersDef	Total	%	Total	
	Direction	n Généra l e		2	0	1	0	0	3	0,9	3	
			Audit	1			1		2	0,6	0	+2
	Direction	n Ressources Humaine	s (DS-H)	3	3	5	1	0	12	3,6	12	
	Direction	n Budget et Finances (I	OC-F)	2	1	6	4	0	13	3,9	12	+1
Direction	Direction	n Information et comm	unication	1	1	1	2	1	6	1,8	5	+1
et Services		C	ellule Transformation	0	0	0	0	2	2	0,6	0	+2
	Service J	uridique et Contentieu	ix (DC-J)	1	0	6	1	0	8	2,4	7	+1
	Service I	nformatique (DI-I)		1	3	1	0	1	6	1,8	6	
	Service I	Logistique (DC-L)		0	2	5	11	3	21	6,3	20	+1
	TOTAL	DIRECTION & SEE	RVICES	11	10	25	20	7	73	21,9		
	Direction	n Service Social(DS-S)	6	32	4	6	23	71	21,2	76	-5
	Direction	n des Crèches (DS-C)		1	13	80	22	3	119	35,5	118	+1
	Service V	Welfare (DS-F)		0	1	1	3	0	5	1,5	6	-1
Services	Direction	n Vacances (DC-V)	ļ.	2	2	12	18	4	38	11,3	37	+1
Clients	Direction	n Logement (DI-L)		1	0	6	3	0	10	3,0	10	
	Service d	de Fournitures socio-co	ommerciales (DC-M)	0	1	1	5	0	7	2,0	7	
	Service T	Travaux (DI-W)		4	1	7	0	0	12	3,6	12	
	TOTAL	SERVICES CLIENT	rs	14	50	111	57	30	262	78,1		
		TOTAUX		25	60	136	77	37	335	100	331	+4

b. Finances (en milliers d'euros)

1) Recettes

		2010		2009	
	Recettes OCASC	24013	71,8%	24147	75,7%
	Subside Défense	8978	26,9%	7490	23.5%
	Autres subsides	266	0,8%	270	0.8%
	Phis values ventes patrimoniales	177	0,5%		æ
Total des recettes		33434	100%	31 907	100%

2) Charges

		2010	ř.	2009)
	Frais généraux	3239,1	11%	2656.1	8%
	Frais de personne1	13731,4	44%	13801.4	42%
	Autres frais	13959,2	45%	16467,6	50%
Total des charges		30929,7	100%	32924.6	100%

3) Résultats globaux :

	2010	2009	2008/	2007
Résultat d'exploitation	689,5	-1017.6	-1751.2	-52.3
Résultat budgétaire	- 8315,3	-6330.1	-3852.7	7362

4) Résultats d'exploitation par secteur (en milliers d'euros) :

		Recettes	Charges	Total 2010	Total 2009
Secteurs sociaux	Service social	3611	3381	230	104
	Crèches	4547	4539	8	-158
	Welfare	239	321	- 82	-313
	TOTAL =	Résultat net		156	-367
Secteurs commerciaux	Biens et Services	1056	1374	- 318	-338
	Logements	15311	11792	3519	2523
	Vacances	7507	8703	- 1196	-1163
	TOTAL =	Résultat net		2005	1022
Administration		1164	5256	-4092	-4239
	TOTAL =	Résultat net		-4092	-4239
Charges non réparties			1472	- 1472	-1672
-	TOTAL =	Résultat net		- 1472	-1672
TOTAL GENERAL =	Résultat net			- 3403	-5256

5) Répartition des subsides Défense (en milliers d'euros) :

		2010)	2009	
		Montants	%	Montants	0.0
Secteurs sociaux	Service social	3605	40,15%	3491	46.60%
	Crèches	3441	38,33%	3187	42.55%
	Welfare	238	2,65%	20	0.27%
9	Total	7284		6698	
Secteurs commerciaux	Biens et Services	34	0,38%	37	0.49%
	Logements	110	1,23%	110	1.48%
	Vacances	1206	13,43%	317	4.23%
	Total	1350		464	
Administration centrale		344	3,83%	328	4.38%
	Total	344		328	
TOTAL O	GENERAL	8978	100%	7490	100%

6. L'OCASC à la loupe

a. La Direction Générale Sociale (DGS)

1) Le Service Social

« Près de 18000 axidents de toutes natures se sont produits au sein de l'améertre le 1^{er} janvier 2000 et le 30 septembre 2010, faisant une vingtaine de norts au total » (M inistre Pieter de Oremen réponse à une question parlementaire—Fe/11)

a) Mission:

Avec son équipe de travailleurs sociaux, offrir une aide et une information sociale adaptées au personnel du Département ains i qu'à leur famille.

Concrètement, ce travails'articule autour de deux grands axes qui comprennent les prestations suivantes :

- 1. A ide individuelle et information :
 - i) Soutien administratif
 - ii) Conseiljuridique
 - iii) Accompagnement psychosocial
 - iV) Avis aux autorités (militaires)
 - V) Soutien financier
- 11. Information collective :
 - i) Sessions d'information préventives dans les unités
 - ii) Actions spécifiques dans le cadre des missions à l'étranger
 - iii) Préparation à la pension

b) Vision:

Le service social, de par la formation, la qualité et la disponibilité de son personnel veut être reconnu au se in du Département comme l'interlocuteur privilégié et également comme référence en matière sociale sur base d'une aide et d'une expertise de qualité en phase avec l'évolution de la Société.

C) Valeurs:

i. Centré sur la personne.

Chaque personne est unique et mérite une approche individualisée. Le travail social du service se fait dans le respect du libre choix du client.

11. Disponibilité

Le service social offre au client de larges possibilités de contact en tous lieux et temps avec un esprit ouvert. Une permanence «accident décès» est organisée jour et nuit.

iii Transparence

Le service social informe le client sur toutes les procédures (internes et externes)

Confidentialité

Les données récoltées, conservées et transmises se limitent toujours aux informations pertinentes conformément au code d'utilisation des données du client.

V. Autonomie

Le service social recherche toujours à augmenter la capacité d'indépendance de la personne, à maximaliser l'indépendance de son personnel et le fonctionnement de son service;

d) Personnel (Situation 31 décembre 2010)

		Niv A	NIV B	NIV C	Niv D		T	OTAL	
		NIV A	NIV D	NIVC	NIV D	2010	2009	2008	200
	2010	6	25	4	2	37			
PERSONNEL	2009	7	25	4	3		39		
STATUTAIRE	2008	7	25	4	3			39	
	2007	8	27	-3	5				43
	2010	0	7	0	4	11			
PERSONNEL	2009	1	11	0	4	*	16		
CONTRACTUEL	2008	1	10	0	4			1.5	
	2007	1	9	0	4				14
		OFFR	S-OFFR	CPL/SDT					
	2010	6	5	8		19			
PERSONNEL MILITAIRE	2009	7	6	8			21		
MILITAIRE	2008	7	6	8				21	
	2007	10	9	10					29
	·	TOTAUX				67	76	75	86

e) Budget - répartition

	Budget (Subside Défense)	Dons	Prêts	Frais de Personnel
2010	3605,1	54,6	354,5	2721,5
2009	3490,5	72,7	225,.8	2771,1
2008	4188,0	59,6	226,6	2596,5
2007	4002,0	66,7	297,0	2514,9

f) Actions 2010

i. Avis aux Commandants d'unité en 2010

Priorité	Brugge	Leopoldsburg	Bruxelles Namur		Marche-en Famenne	Total	%	
			N	F				
1	48	17	9	6	20	22	122	15,4
2	90	65	14	7	12	39	227	28,6
3	56	55	5	5	26	30	177	22,3
4	63	21	0	2	21	39	146	18,4
Autres	16	33	2	8	31	32	122	15,4
TOTAUX	273	191	30	28	110	162	794	
	34,4	24,0	3,8	3,5	13,8	20,4	100%	
%		62,3%			37,7%			

ii Aide individuelle et information

Aide financière	2010	2009
Prêts équipement ménager	136000	39800
Prêts ordinaires	131600	*****
Prêts garantie locative	52100	144400
Prêts divers	34800	41600
TOTAUX	354500	225800

i) A ide administrative

Le service social conseille ou aide à réorienter certains dossiers vers des organismes internes et externes au Département (DGHR, CPAS, Service des pensions du secteur public (SdPSP), ...)

De plus, la formation et l'expérience de son personnel permettent de répondre aux

De plus, la formation et l'expérience de son personnel permettent de répondre aux nombreuses et diverses questions posées en matière de pensions de réparation ou de retraite, de décès, de maladie et d'invalidité, de divorce, de cohabitation, ... etc.

ii) Conseils juridiques

En 2010, le service social a également proposé le service et le conseil de trois juristes qui assurent des permanences dans différentes garnisons : Leopoldsburg, Brugge, Neder-over-Heembeek, Mons, Namur et Liège.

iii) Accompagnement psychosocial

Cet accompagnement consiste généralement à aider les demandeurs dans la recherche d'une solution, principalement en cas de maladie, d'accident ou de décès. Cet accompagnement comprend également l'aide aux familles en cas de rapatriement d'une victime en opération extérieure.

iV) Avis aux autorités

Après enquête, le service social établit selon le cas et la demande un rapport social accompagné d'un avis à l'autorité en vue d'obtenir une mutation ou des facilités de service.

V) A ide financière

En 2010, l'offre d'aide par le Service Social de l'OCASC sur le plan financier peut être divisée en trois grands volets :

Interventions financières

Le Service Social a encore disposé des moyens nécessaires pour octroyer des aides financières concrètes sous forme de dons, de prêts sociaux ou d'avances (sur les pensions de retraite, de survie ou de réparation ou les indemnités de funérailles). Le principe de base réside dans le fait qu'une aide financière n'est accordée qu'en cas de «beso in financièr» créé par une situation temporaire, imprévue et/ou exceptionnelle.

En dérogation à ces principes, un nouveau système d'interventions financières forfaitaires a été instauré à compter du 1st décembre 2009 : L'intervention peut être accordée automatiquement s'il est satisfait à un certain nombre de conditions simples. Il s'agit, concrètement, d'accorder des prêts de garantie locative et d'équipement ménager.

(2) Accompagnement budgétaire

L'assistant social établit avec chaque client un inventaire de ses revenus et dépenses, de ses échéanciers de paiements et, si nécessaire, les créanciers sont contactés. Le tout s'effectue sur une base volontaire, les clients restant, tout au long de la procédure, seuls responsables de la gestion de leur budget.

(3) Médiation de dettes

En 2010, les assistants sociaux de Wallonie et de la Région de Bruxelles-Capitale ont pu continuer à s'occuper de médiations de dettes. La médiation de dettes comporte plus ieurs étapes, en commençant par la signature d'une « convention de médiation de dettes », suivie d'un inventaire des revenus et des dépenses du client, d'échéanciers de paiements et, enfin, de la conclusion de conventions avec les créanciers. En Flandre, la médiation de dettes est restée, un monopole des CPAS et des organismes (CAW) agréés.

iii. Aide collective dans les unités

- Sessions d'information préventive dans les unités (présentation du service, pension de réparation, prévention de l'endettement...)
- 11) Actions spécifiques dans le cadre des missions à l'étranger.

Ces actions sont menées en étroite collaboration avec le Centre de Santé Mentale, un Conseiller en opérationnalité mentale et le Service d'assistance religieuse et morale.

iii) Sessions d'information et de préparation à la retraite.

En 2010, des sessions d'information et de préparation au profit du personnel de la Défense atteignant l'âge de la retraite ont été organisées à Zeebrugge, Leopoldsburg, Peutie, B ierset et Florennes.

1341 personnes ont été invirées à participer à ces sessions de deux jours et seulement 44% y ont pris part.

2) Les crèches

a) Mission

Organiser et gérer des crèches d'entreprise pour les enfants (de 0 à 3 ans) des membres du personnel de la Défense aux endroits où les besoins sont les plus grands.

b) Visior

Dans le cadre de la règlementation, imposée d'une part, par les Régions et Communautés, et d'autre part, par les organismes spécialisés (Kind en Gezin en Flandre et à Bruxelles ainsi que I ONE en Wallonie et à Bruxelles), la Direction des Crèches vise à offrir, au maximum, un encadrement constant, dynamique et de qualité aux enfants qui lui ont été confiés par les parents, tout en essayant de tenir compte de la spécificité du métier de militaire.

c) Valeurs

Les valeurs privilégiées par la Direction des Crèches sont :

- Un accueil de qualité
- Un projet pédagogique
- Le développement des enfants

d) Personnel

		NIV A	NIV B	NIV C	NIV D		To	OTAL	
		NIV A	NIVB	NIVC	NIVD	2010	2009	2008	2007
	2010	1	12	0	1	14			
PERSONNEL STATUTAIRE	2009	1	1	1	1		4		
PERSONNEL STATUTAIRE	2008	1	0	2	1			4	
	2007	1	0	2	1				4
	2010	0	1	80	21	102			
PERSONNEL CONTRACTUEL	2009	0	1	78	20		90		
PERSONELCONINGCIAL	2008	0	14	72	19			105	
	2007	0	17	78	25				120
	2010	0	0	1	0	1			
PERSONNEL CIVIL DE LA DEFENSE	2009	0	.0	1	0	•	1		
PERSONNEL CIVIL DE LA DEPENSE	2008	0	0	1	0			1	
_	2007	0	0	0	0				0
		OFFR	S-OFFR	CPL/SDI					
	2010	1	1	0		2			
PERSONNEL MILITAIRE	2009	1	10	0			2		
PERSONNEL MILITAIRE	2008	1	1	1				-3	
	2007	1	1	1					3
	TOTAU					119	105	113	127

e) Budget: (en millier d'euros)

i. Recettes

	Subside Défense	Parents	Subsides communautés	Divers	Total
2010	3441,3	797,6	1,9	305,8	4546,6
2009	3 187,3	693,1	8,6	346,5	4235,5
2008	2927,0	556,0	6,9	54,1	3544,0
2007	3046.4	498,2	3,9	40,2	3588,8

11. Dépenses

	Frais de personnel	Nourriture	Divers	Total
2010	3670,7	193,5	49,3	3913,4
2009	3567,3	194,8	86 000	3812,6
2008	3246,3	256,7	68,0	3571,0
2007	2848,7	198,3	48,6	3095,4

f) Taux d'occupation théorique

Le tableau ci-dessous a pour objectif de présenter le nombre d'inscriptions sur base des contrats signés. Les enfants ne sont que très rarement présents à temps plein. Ce tableau ne reflète donc pas les absences.

	Capacité	2010	2009	2008	2007
BEAUVECHAIN	24	25	25	24	28
EVERE	48	49	42	44	48
LEOPOLD SBURG	40	37	35	36	40
LIEGE	32	28	29	24	37
MARCHE-EN-FAMENNE	51	38	38	33	36
NEDER-OVER-HEEMBEEK	48	41	36	36	40
PEUTIE	56	44	34	24	37
ZEEBRUGGE	28	14	13	15	21
TOTAUX	327	277	252	236	250

g) Difficultés

- 1. Il y a lieu de constater que ce service travaille essentiellement avec du personnel jeune et féminin et que les obligations légales en matière de santé et de sécurité prévoient par ailleurs et très rapidement l'écartement du personnel de son service (notamment en situation de grossesse). Cet aspect important entraine de facto la nécessité d'un recrutement quasi permanent pour lequel les procédures de SELOR ne sont que peu, voire pas adaptées.
- 11. Soulignons également le fait que les infrastructures alors qu'elles doivent répondre en permanence aux normes de sécurité (de K&G et de l'ONE) sont gérées par la Défense et donc soumises à un impératif budgétaire peu adapté aux exigences souvent urgentes imposées aux maisons d'enfants par les différentes Communautés nationales.
- h) Notons également que ce service de l'OCASC s'efforce de participer au maximum aux activités de la communauté militaire en assurant sa présence durant les festivités (portes ouvertes, marché de Noël, journée info-famille, ...) organisées dans certaines garnisons.

3) Le Welfare

a) Mission

Offrir diverses formes d'appuis à caractère récréatif et culture laux unités en opérations et en exercices ains i qu'aux unités en Belgique et aux associations reconnues dans le cadre de la Défense.

b) Vision

Dans le cadre des besoins culturels et sociaux exprimés par les unités principalement en opérations et exercices, la direction Welfare s'efforce constamment de faire preuve d'écoute et d'une disponibilité totale pour répondre rapidement et au mieux aux demandes susceptibles d'améliorer le bien-être du personnel de la Défense.

C) Valeurs

- Rapidité d'exécution
- Rigueur dans le travail demandé
- Respect des directives de l'autorité militaire
- Amélioration de la qualité de vie en opérations et exercices.

d) Personnel

		NIV A	NIVB	NIV C	NIC D		TO	TAL	
		NIVA	NIVB	NIVC	MCD	2010	2009	2008	200
	2010	1	1	1	3	6			
PERSONNEL	2009	1	0	2	3		6		
STAT UTAIRE	2008	1	0	2	3			6	
	2007	. 17	0	2	3				6
	Tor	AUX				6	6	6	6

e) Budget et affectation des moyens

i. Recettes

	Subsides Défense	Recettes	Total
2010	238400	100	238500
2009	20 300 €	100€	20 400 €
2008	14 800 €	300€	15 100 €
2007	215 600 €	1200€	216 700 €

11. Dépenses (en milliers d'euros)

	Frais de personnel	Charges spécifiques	Frais généraux	Total
2010	246	17	54	317
2009	257	31	46	333
2008	307	45	36	388
2007	267	35	33	335

f) Prêts Welfare aux troupes en opérations

	2010	2009	2008	2007
Nombre d'envois	36	29	35	24
Valeurs	37865	35000€	63000€	24000€

Ces envois se sont répartis de la manière suivante :

	2010	2009
Afghanistan	21	13
Afrique	6	1
Kosovo	0	5
Liban	5	7
Marine	3	3

g) Actions au profit des unités et familles en Belgique

A l'occasion de journées portes ouvertes ou de fêtes d'unité, 115 dossiers de demandes de prêts ont été adressés durant cette année au service Welfare de l'OCASC par les unités stationnées en Belgique (Prêts de châteaux gonflables, jeux populaires, coffres et matériels d'animation,...).

L'OCASC – service Welfare a également appuyé l'organisation de centres de Plein Air à Florennes (2WTac) et participe toujours très activement à la Journée Nationale Info Famille qui s'est déroulée le 4 décembre 2010.

b. La Direction Générale Commerciale (DGC)

1) Les Vacances

a) Présentation

La direction vacances est administrée et subdivisée en services intérieurs et extérieurs. Les services intérieurs sont installés sur le site de Neder-over-Heembeek et comprennent l'administration des «vacances famille » en Belgique et à l'étranger, l'organisation de «vacances pour jeunes », la gestion des clubs de vacances, l'organisation et la gestion des voyages de groupes et une agence de voyage. Les services extérieurs comprennent quatre centres de vacances en Belgique (Spa et Senonchamps dans les Ardennes, Koksijde et Lombardsijde à la côte) et deux clubs de vacances (Middelkerke à la côte belge et Kavros en Crète)

b) Mission

Organiser, encourager et faciliter des vacances et des voyages en Belgique ou à l'étranger pour les membres actifs et pensionnés du Département.

c) Vision

La direction s'efforce de maintenir en permanence le caractère social des séjours dans les centres en Belgique et dans les activités proposées au personnel de la Défense.

d) Valeurs

- i. La solidarité
- ii. L'esprit d'équipe
- iii. La plus-value culturelle
- iV. Un bon rapport qualité-prix

e) Personnel (Situation 31Dec10 - saisonniers compris)

			NIV A	NIV B	NIV C	NIV D		To	TAL	
			MVA	NIVB	NIVC	NIV D	2010	2009	2008	2007
		2010	2	2	7	6	17			
Dencovari er	ATUTAIDE	2009	1	0	7	7.		15		
PERSONNEL STATUTAIRE		2008	1	0	7	7			15	
		2007	1	0	7	7				15
		2010	0	0	5	15	20			
DEDCOMPET CO.	PERSONNEL CONTRACTUEL		0	1	5	12		18		
PERSONNELCO	MIRACIUEL	2008	0	0	6	15			21	
		2007	0	0	6	15				21
			OFFR	S-OFFR	CPL/SDT	(C.)		2		
D	-	2010	1	3	2		6			
PERSONNEL DEFENSE	MILITAIRE	2009	1	2	1			4		
22.2	MILITAIRE	2008	1	1	1				3	
		2007	1	1	0					2
		To	TAUX			9277	43	37	39	38

f) Budget (en milliers d'euros)

1. Recettes

	Centres Belgique	Centre Crète	Hôtels Appartements	Jeunes	Bureau Tourisme	Subsides Défense	Autres	Total
2010	1344	1125	839	422	2554	1206	17	7507
2009	1 449	1 362	528	47.7	2 639	317	19	6 791
2008	1390	1368	594	532	3169	275	20	7348
2007	1353	1152	893	428	2 538	1 063	20	7447

11. Dépenses (en milliers d'euros)

	Personnel	Centres Belgique	Centre Crète	Hôtels Appartements	Jeunes	Bureau Tourisme	Entretien & Autres Frais	Total
2010	1522	134	1415	458	424	2494	1376	7823
2009	1 449	125	1361	481	475	2673	1064	7 628
2008	1 283	199	1357	538	548	2927	1130	7982
2007	1175	196	1040	573	435	2 219	1302	6940

g) Actions et activités importantes en 2010

Bien que l'année 2010 fût une année particulièrement difficile pour le secteur touristique – éruption du Eyjafjallajökull en Islande et la forte augmentation des prix de l'énergie - la direction vacances de l'OCASC peut être satisfaite du bon résultat financier obtenu.

L'année 2010 a surtout été caractérisée par la réouverture du Mess Continental, en présence du Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Pieter De Crem Cet immeuble classé a été entièrement rénové avec l'aide de la Défense et plus particulièrement celle de la 5RCI. Il compte 37 chambres modernes bien équipées (douche ou salle de bain, sanitaires, internet, TV, téléphone, ...) mises à la disposition du personnel de la Défense.

L'accent a également été mis sur un plan plur iannuel ambitieux de modernisation des centres de vacances en Belgique. Dans ce domaine, la priorité a été axée en 2009 sur les aspects sécurité, hygiène et sur l'augmentation du niveau de confort.

Les vacances pour jeunes ont organisé un magnifique voyage vers les USA et le camp de jeunes organisé par le Comité de Liaison des Organismes Militaires et Sociaux (CLIMS) en Tchéquie fût de l'avis unanime une très be lle réussite.

Plusieurs voyages de groupes ont également été organisés (Bulgarie; Roumanie; France; Chine) et semb lent parfaitement répondre aux attentes de la clientèle.

En Belgique, nos centres rénovés en 2009 (Spa -villa Quisisana et Mess Continental) ont également connu un franc succès.

La bonne coopération de l'OCASC au sein du CLIMS s'est poursuivie tout au long de l'année. Nos ayant-droits ont totalisé 2442 nuitées réparties dans les installations alliées du CLIMS en Bulgarie, France, Allemagne, Hongrie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie et Espagne sans oublier l'échange de jeunes durant la période des vacances. Les centres OCASC ont par ailleurs accueilli 423 personnes provenant de ces pays alliés, ce qui représente un total de 5084 nuitées. Toujours dans le même cadre international, l'OCASC a également accueilli en Crète, 29 jeunes originaires de France et d'Allemagne.

h) Difficultés

En 2010, la principale difficulté de la direction vacances se situe au niveau de ses centres de vacances en Belgique qui atteignent leur cinquantième année d'existence et pour lesquels un sérieux plan quinquennal de rénovation a été mis en place. Cette opération nécessitera d'importants budgets dont le montant pourrait être atténué par une collaboration étroite avec les services techniques de la Défense. Un certain nombre de travaux urgents sont planifiés ou même déjà entamés tels que la rénovation de la cuisine des centres de vacances de Koksijde et Lombardsijde ainsi que le remplacement du réseau électrique de Senonchamps.

2) Le service du Logement

a) Mission

Avec un parc immobilier de 3299 logements répartis sur le territoire national, pourvoir au maximum de ses capacités aux besoins spécifiques des ayants droits en matière de logement, notamment par la location de logements et l'entretien du parc immobilier (rénovation, construction et éventuellement l'acquisition de nouveaux logements).

b) Vision

La direction Logement de l'OCASC aidée dans sa mission par le service des travaux veut assurer à ses bénéficiaires un logement optimal sur le plan qualitatif, à un prix raisonnable et inférieur au prix du marché local compte tenu de la situation sociale en évolution constante.

C'est dans cette optique que l'OCASC cherche à optimaliser les travaux d'entretien et de rénovation, à vendre les logements et terrains devenus inutiles pour les bénéficiaires compte tenu de l'évolution et de la dispersion des unités militaires. Par ailleurs, compte tenu également des différentes étapes de la restructuration des forces, l'OCASC prévoit de nouveaux projets de construction, là où les autorités reconnaissent un besoin.

C) Valeurs

- ☐ Intégrité et respect du client
- ☐ Equivalence du client
- Gestion personnalisée

d) Personnel

		Navid	NIV B	NIV C	Niv D	TOTAL				
		NIVA				2010	2009	2008	2007	
	2010	1	0	6	3	10				
D	2009	1	0	4.	5		10			
PERSONNEL STATUTAIRE	2008	1	0	74	5			10		
	2007	1	0	4	5				10	
	2010	0	0	0	0	0				
Denomary course over	2009									
PERSONNEL CONTRACTUEL	2008	0	0	0	1			1		
	2007	0	0	0	1				1	
	Tot	AUX				10	10	11	11	

e) Budget - Affectation des moyens (en milliers d'euros)

i. Recettes

	Loyers	Subside Défense	Autres	Total
2010	14994	110	207	15311
2009	14 687	110	1 260	16 057
2008	13 900	80	1 226	15 205
2007	13 551	91	8 870	22 512

ii Charges

	Frais de personnel	Rénovation	Redistribution de loyers	Autres	Total	
2010	1437	5742	84	2503	9766	
2009	1 374	6 099	71	3 128	10 672	
2008	1 255	6 781	60	3 209	11 305	
2007	1 116	5 652	1	11 369	18 138	

f) Locataires

	Généraux & Officiers supérieurs		Officiers Officiers		Sous-of	ficiers	Volon	taires	Pensionnés et Autres	
	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%	Total	%
2010	17	0,5	70	2,2	808	24,9	1370	42,26	977	30,1
2009	19	0,6	76	2,3	817	25,2	1340	41,4	985	30,4
2008	19	0,6	79	2,4	827	25,4	1283	39,4	1047	32,2
2007	19	0,6	82	2,5	828	25.4	1263	38,7	1074	32.9

A titre d'indication, le taux moyen d'occupation des logements pour l'année 2010 s'élève à 98% et le montant total moyen mensuel des loyers facturé avoisine le 1,2 Mio d'euros.

3) Les fournitures socio-commerciales aux unités en opération et en exercice

- a) Missions
 - Créer et gérer des points de vente auprès des unités en opération ou en exercice.
 - Assurer pour la Défense, les services en matière d'exemption d'impôts au profit des unités et détachements belges à l'étranger.
 - Mettre des produits a limentaires et autres dans le respect des directives de l'autorité militaire à la disposition des cantines, des ménages, des mess militaires et autres institutions similaires gérées par les Forces Armées ou le Service Administratif à Comptabilité Autonome (SACA) du Département de la Défense.
- b) Vision

Le secteur veut offrir un éventail de biens et services à des prix sociaux «plancher» aux unités ou délégations militaires belges en opération ou en exercice ou dans les quartiers généraux internationaux à l'étranger. Le service garantit l'exemption d'impôts de ces fournitures.

- c) Valeurs
 - ☐ Bonne connaissance commerciale, administrative et douanière
 - Service personnalisé sans marge bénéficiaire pour le personnel en opération
 - Fourniture immédiate et rapide en fonction des moyens OCASC et possibilités offertes par les transports du Département
- d) Durant l'année 2010, l'OCASC, à la demande des unités, a livré plus de 100.000 kg aux troupes en
 - Opération, en Afghanistan, au Liban, en République Démocratique du Congo, au Tchad.
 - Exercices et manœuvres, en République Fédérale d'Allemagne, en Norvège, en Russie, en Géorgie, en Ukraine, en Biélorussie, en république Démocratique du Congo,
- e) Personnel

		NIV	NIV	NIV C	NIV	T OT AL			
		A	В		D	2010	2009	2008	2007
	2010	0	1	1	3	5			
PERSONNEL	2009	0	1	1	3		5		
STATUTAIRE	2008	0	2	-	3			6	
	2007	0	2	1	3				6
	2010	0	0	0	2	2			
PERSONNEL	2009	0	.0	0	2		2		
CONTRACTUEL	2008	0	0	0	2			2	
	2007	0	0	0	2				2
	TOTAU	X				7	7	8	8

f) En chiffres

	Vente aux unités en opération (€)		Vente aux u exercice à l'é	ministrated in the second	Vente a Détachement QG interna (€)	ts Belges	Vente Autres	
2010	274293	40%	107349	16%	229393	33%	75166	11%
2009	544 306	52%	155 658	15%	266 837	26%	78 112	7,5%
2008	618 913	59%	119 235	11%	262 032	25%	52 432	5%
2007	482 030	45%	136 712	16%	246 643	30%	401 59	5%

c. La Direction et les Services administratifs et logistiques

Les services administratifs et logistiques centraux sont regroupés au Quartier Reine Astrid à Neder-over-Heembeek (Bruxe lles).

A fin de répondre au mieux aux besoins suscités par le plan de transformation, le service Information et Communication a été renforcé temporairement par deux militaires afin de constituer une cellule « Transformation » au sein de l'OCASC.

Ce support est constitué de :

_		_			_	2010	2009	
2010: Personnel	A	В	С	D	Mil	Total	Total	
Direction Générale	2	0	1	0	0	3	3	
Audit	1		1			2	0	
Direction Ressources Humaines (DS-H)	3	3	5	1	0	12	12	
Direction Budget et Finances (DC-F)	2	1	6	4	0	13	12	+1
Direction Information et Communication	1	1	0	2	1	5	5	
Cellule Transformation	0	0	0	0	2	2	0	+2
Service Travaux (DI-W)	4	1	7	0	0	12	12	
Service Juridique et Contentieux (DC-J)	1	0	6	1	0	8	7	+1
Service Informatique (DI-I)	1	3	1	0	1	6	6	
Service Logistique (DC-L)	0	2	5	11	3	21	20	+1
TOTAL	84	77						